

5.5 Niveaux de vie - Pauvreté

En 2015, le **niveau de vie** annuel moyen des individus s'établit à 23 440 euros en France métropolitaine. La moitié des individus a un niveau de vie inférieur à 20 300 euros (soit 1 692 euros par mois). Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, cela correspond à un **revenu disponible** de 42 630 euros par an (soit 3 553 euros par mois). Les revenus sont inégalement répartis : les 20 % des individus aux niveaux de vie les plus modestes détiennent 8,8 % de la masse des niveaux de vie, contre 38,3 % pour les 20 % des individus les plus aisés.

Entre 2014 et 2015, le niveau de vie médian est en hausse de 0,4 % en euros constants. Dans le bas de la distribution, les niveaux de vie stagnent, à l'exception du premier **décile** (D1) dont l'augmentation (+ 0,3 %) compense le léger repli de l'année précédente. Au-dessus de la **médiane**, les niveaux de vie sont en hausse. L'augmentation est de plus en plus marquée à mesure que le niveau de vie s'élève. Les inégalités restent stables en 2015 : le **rapport interdécile** (D9/D1) se maintient à 3,5.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie annuel médian des chômeurs (14 060 euros) est inférieur de 38 % à celui des personnes en emploi (22 500 euros). Il est également inférieur de 28 % à celui des inactifs. En 2015, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 080 euros. Les autres inactifs

(femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont le niveau de vie médian le plus faible parmi les inactifs : 15 260 euros, soit 28 % de moins que les retraités.

Le **seuil de pauvreté** monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 015 euros par mois pour une personne seule en 2015. Avec 8,9 millions de personnes vivant avec un niveau de vie inférieur à ce seuil, le **taux de pauvreté** au seuil de 60 % de la médiane est de 14,2 % en 2015, en légère hausse par rapport à 2014. Cependant, l'**intensité de la pauvreté** diminue.

Pour les actifs, occupés ou au chômage, le taux de pauvreté varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle : les ouvriers ont le niveau de vie médian le plus faible ; il représente 56 % du niveau de vie médian des cadres et professions intellectuelles supérieures. De même, 15,3 % des ouvriers sont pauvres selon l'approche monétaire contre 5,3 % des professions intermédiaires et 3,1 % des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Au sein de l'UE, en 2015, la République tchèque affiche le taux de pauvreté le plus faible (9,7 %). Suivent ensuite la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas et la Slovaquie avec des taux compris entre 11,6 % et 12,7 %. À l'opposé, la Roumanie, la Bulgarie, l'Espagne, les pays baltes et la Grèce ont les taux de pauvreté les plus élevés, supérieurs à 21 %. ■

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Déciles et rapports interdéciles, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), indice de Gini, intensité de la pauvreté, médiane, ménage, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu disponible brut des ménages (RDB), taux de pauvreté, unité de consommation : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Transferts sociaux versés aux ménages : des effets différenciés selon les territoires », *Insee Focus* n° 97, novembre 2017.
- « Les niveaux de vie en 2015 », *Insee Première* n° 1665, septembre 2017.
- « Pauvreté et emploi », *Focus* n° 016, Conseil d'analyse économique, avril 2017.
- « La proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE retrouve son niveau d'avant crise », *communiqué de presse* n° 199, Eurostat, octobre 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2015

en %

Âge au 31 décembre	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 18 ans	11,1	11,0	20,4	19,4
18 à 29 ans	13,0	12,0	21,1	19,1
30 à 49 ans	8,2	7,2	14,5	12,2
50 à 59 ans	8,0	7,8	12,9	12,3
60 à 74 ans	3,1	3,8	7,1	7,3
75 ans ou plus	3,4	2,2	8,9	6,9
Ensemble	8,1	7,9	14,6	13,7
Pers. pauvres (en milliers)	2 615	2 405	4 715	4 160

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERFS.

Niveau de vie annuel moyen des individus selon la composition du ménage en 2015

	Nombre total d'individus en milliers	Niveau de vie en euros
Ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans	49 683	23 020
Personnes seules	5 816	20 900
dont : femmes actives	1 999	21 350
hommes actifs	2 546	22 500
Familles monoparentales	6 016	16 270
dont : mères inactives	1 140	11 770
mères actives	3 678	16 740
Couples	35 879	24 680
dont : femme inactive - homme actif, sans enfant	1 121	28 960
femme inactive - homme actif, avec trois enfants ou plus	2 236	15 440
couples d'actifs sans enfant	4 627	30 850
couples d'actifs avec trois enfants ou plus	4 706	22 910
Ménages complexes	1 971	19 700
Ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus	12 890	25 070
Total des individus	62 573	23 440

Note : sont considérés comme enfants, les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint sans limite d'âge.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERFS.

Pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2015

en %

	Structure de la population	
	des enfants pauvres	des enfants non pauvres
Un couple	59,6	83,6
Deux actifs occupés	10,5	61,3
Un actif occupé, un chômeur	7,3	6,1
Un actif occupé, un inactif	21,9	14,4
Deux chômeurs	2,3	0,3
Un chômeur, un inactif	9,9	0,8
Deux inactifs	7,7	0,8
Une personne seule	35,8	13,7
Un actif occupé	11,7	12,3
Un chômeur	8,7	0,6
Un inactif	15,4	0,8
Autres¹	4,6	2,7
Total	100,0	100,0

1. Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s).
Note : pauvreté au seuil de 60 % des personnes de moins de 18 ans.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERFS.

Niveau de vie et indicateurs d'inégalité

	2013	2014	2015
Niveaux de vie annuel en euros¹			
1 ^{er} décile (D1)	10 860	10 830	10 860
Médiane (D5)	20 160	20 210	20 300
9 ^e décile (D9)	37 240	36 990	37 510
Rapports interdéciles			
D9/D1	3,4	3,4	3,5
D9/D5	1,8	1,8	1,8
D5/D1	1,9	1,9	1,9
Masses de niveau de vie détenues			
S20 (en %)	8,8	8,8	8,8
S50 (en %)	30,8	30,8	30,6
S80 (en %)	62,0	62,0	61,7
Indice de Gini	0,288	0,289	0,292

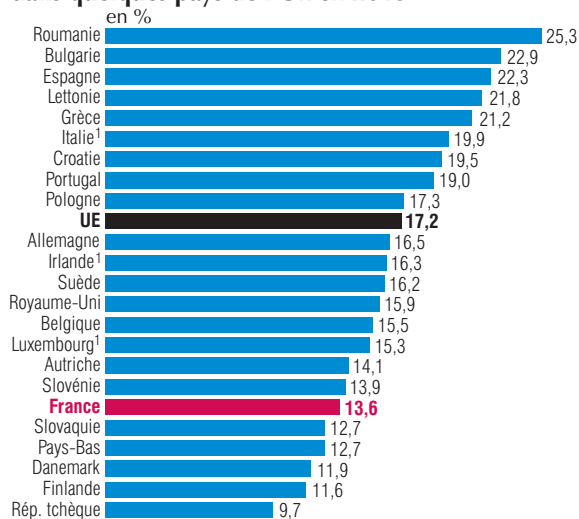
1. En euros constants de 2015.
Lecture : les 20 % les plus modestes disposent en 2015 de 8,8 % de la somme des revenus disponibles par UC (S20).
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERFS.

Taux de pauvreté selon le seuil

	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1970	5 785	12,0	8 649	17,9
1990	3 751	6,6	7 848	13,8
2000	4 165	7,2	7 838	13,6
2010	4 755	7,8	8 617	14,1
2010 ¹	4 677	7,7	8 520	14,0
2011	4 856	7,9	8 729	14,3
2012	4 977	8,1	8 540	13,9
2012 ² (r)	5 231	8,5	8 760	14,2
2013 (r)	4 917	7,9	8 563	13,8
2014 (r)	4 964	8,0	8 732	14,0
2015	5 020	8,0	8 875	14,2

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.
2. L'enquête a été rénovée en 2012 (voir définition en annexes). À partir de 2012, les estimations de revenus financiers utilisent l'enquête Patrimoine 2014-2015.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, ERF et ERFS.

Taux de pauvreté après transferts sociaux dans quelques pays de l'UE en 2015



1. Données 2014.
Note : taux de pauvreté fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.
Source : Eurostat (extraction du 27 octobre 2017), EU-SILC.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2018 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

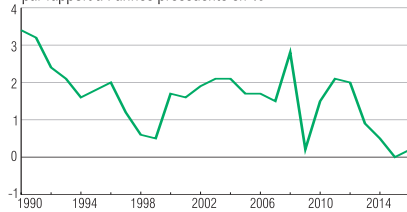
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.
Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales